

Décisions communes prises par les syndicats de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, réunis le 4 octobre 2006

Action en novembre 2006

Les organisations syndicales de l'enseignement supérieur et de la recherche, réunies le 4 octobre 2006, proposent l'objectif d'une action vers mi-novembre, à l'occasion de la discussion du budget 2007 de la recherche, sur le mot d'ordre général de :

Lutte contre le pilotage au service des entreprises de l'ensemble de la recherche publique et de l'enseignement supérieur.

Ce pilotage met en œuvre plusieurs moyens.

- L'augmentation des crédits budgétaires couvre à peine plus que l'inflation. La part de la recherche publique (crédits budgétaires et financements sur appel à projets) dans le PIB est en régression.
- L'augmentation du financement sur appel à projet amplifie le pilotage de la recherche. Associé à la création d'un nombre de postes de titulaires très inférieur aux promesses du premier ministre (Raffarin à l'époque, puis Villepin), il favorise l'explosion de la précarité et la sous-traitance.
- L'AERES vise à soumettre l'ensemble de la recherche et de l'enseignement supérieur à l'évaluation stratégique par objectifs. Elle élimine toute représentation élue, garante de l'indépendance des chercheurs. Dans la même logique, l'évaluation des formations universitaires échappera à l'évaluation par des pairs élus.
- La charge du financement de la formation est en partie transférée sur les étudiants comme le montre l'augmentation induite des frais d'inscription universitaire, alors que l'augmentation des allocations de recherche est très inférieures aux promesses du ministre de la recherche.
- Les choix arbitraires de sites RTRA* retenus par le gouvernement et leurs financements via des fondations déséquilibrent le paysage et les thématiques de la recherche en France.
- Une politique des primes « au mérite » favorisant la performance individuelle et la concurrence entre salariés se met en place, permettant de baisser le pouvoir d'achat de l'ensemble des personnels et de figer la grille des salaires en la tirant vers le bas.

La campagne de signature pour le retrait du décret sur l'AERES fait partie intégrante de la campagne de mobilisation. Elle doit se fixer l'objectif de réunir suffisamment de signatures d'ici le 24 octobre pour permettre aux secrétaires généraux des syndicats qui l'ont lancée d'aller la déposer ce jour-là auprès du premier ministre, à la suite d'une conférence de presse.

* **RTRA** : Réseau thématique de Recherches Avancées.

Les organisations syndicales signataires:

SNCS-FSU, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNTRS-CGT, CGT-INRA, SNPTES-UNSA, Sup'Recherche-UNSA, A&I-UNSA, SNPRES-FO, SUD-Recherche-EPST, CFTC-INRA, UNEF,